

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Jeudi 8 avril 2021* *à 20h00*

Séance du 8 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit du mois d'avril

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TORSET Philippe, Maire.

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

Date d'affichage : 1^{er} avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents : MM TORSET Philippe, CHAMPEAUX Jacky, MARIE Agnès, BELTRAN Raphaël, SAUGER-PLOUY Séverine, OLLIVIER Anne-Marie, GAUTIER Patrick, BADIER Christelle, PASINI-BERLU Sandrine, GASNIER Hervé, MÊMETEAU Julien, HERNANDEZ Julie, DE WEDUWE Willy, FOINARD Corine et AUDIANNE Marie-Claude.

Absents excusés :

Madame BADIER Christelle a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{ER} AVRIL 2021

Après la suppression de « (tenue à huis clos) » dans les informations diverses, le compte rendu de la séance du conseil Municipal du 1^{er} avril 2021 a été approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE, AEP ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle ce qu'est un compte de gestion, et expose au Conseil Municipal les comptes de gestion 2020 du budget Assainissement, AEP et Communal, dressé par Monsieur VIGUIÉ Thierry, Comptable au Trésor.

Après délibération, le Conseil Municipal, approuve à bulletins secrets, les comptes de gestion 2020 Assainissement, AEP et Communal par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DE LA COMMUNE, AEP ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2020 des budgets Assainissement, AEP et Communal.

Monsieur le Maire, Philippe TORSET, est sorti de la salle de réunion pour les votes des comptes administratifs 2020. Monsieur Raphaël BELTRAN, Maire-Adjoint chargé des finances, a été nommé Président de séance.

Après délibération le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2020 des budgets Assainissement, AEP et Communal, à bulletins secrets, par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

Pour un résultat de clôture avec reprise des résultats N-1 et Restes à réaliser de :

Budget Assainissement 2020 :

- Section de fonctionnement : 120 665,87 €
- Section d'investissement : 93 452,74 €
- Résultat de l'exercice : 214 118,61 €**

Budget AEP 2020 :

- Section de fonctionnement : 68 143,30 €
- Section d'investissement : 107 522,29 €
- Résultat de l'exercice : 175 665,59 €**

Budget Communal 2020 :

- Section de fonctionnement : 615 884,45 €
- Section d'investissement : - 13 926,44 €
- Résultat de l'exercice : 601 958,01 €**

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET COMMUNAL 2020

Monsieur le Maire présente et demande au Conseil Municipal de statuer sur l'affectation des résultats de fonctionnement du budget communal 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, constate qu'il fait apparaître :

- ***un excédent cumulé de fonctionnement de 615 884,45 €***
- ***un déficit cumulé d'investissement de 353 282,44 €***
- ***un solde positif de reste à réaliser de 339 356,00 €***

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire :
 - ***au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (excédent d'investissement – reste à réaliser) : 13 926,44 €***
- le solde disponible, 601 958,01 € est affecté comme suit :
 - ***affectation complémentaire en réserves (R 1068) : 0 €***
 - ***affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (R 002) 601 958,01 €***

Cette affectation a été votée à bulletins secrets par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU BUDGET AEP 2020

Monsieur le Maire présente et demande au Conseil Municipal de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation du budget AEP 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, constate qu'il fait apparaître :

- ***Un excédent cumulé d'exploitation de 68 143,30 €***
- ***Un excédent cumulé d'investissement de 107 522,29 €***
- ***Un solde nul de reste à réaliser***

Décide d'affecter le résultat excédentaire d'exploitation comme suit :

- le solde disponible, 68 143,30 € est affecté comme suit :
 - ***affectation complémentaire en réserves (R1068) : 0 €***
 - ***affectation de l'excédent reporté d'exploitation (R002) : 68 143,30 €***

Cette affectation a été votée à bulletins secrets par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le Maire présente et demande au Conseil Municipal de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation du budget Assainissement 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, constate qu'il fait apparaître :

- ***Un excédent cumulé d'exploitation de 120 665,87 €***
- ***Un excédent cumulé d'investissement de 93 452,74 €***
- ***Un solde nul de reste à réaliser***

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- le solde disponible, 120 665,87 € est affecté comme suit :
 - *affectation complémentaire en réserves (R 1068) : 0 €*
 - *affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (R 002) 120 665,87 €*

Cette affectation a été votée à bulletins secrets par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu du budget primitif communal pour 2021. Après vérification des sections de fonctionnement et d'investissement 2021 le budget primitif Communal 2021 a été soumis au vote à bulletins secrets.

Le budget primitif communal 2021 de la Commune est approuvé au chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement par 15 voix pour, soit à l'unanimité, pour les sommes suivantes :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 1 396 713,01 €
 - Recettes : 1 396 713,01 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 1 101 475,44 €
 - Recettes : 1 101 475,44 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF AEP 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu du budget primitif AEP 2021. Après vérification des sections de fonctionnement et d'investissement 2021 le budget primitif AEP 2021 a été soumis au vote à bulletins secrets.

Le budget primitif AEP 2021 est approuvé au chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement par 15 voix pour, soit à l'unanimité, pour les sommes suivantes :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 141 810,30 €
 - Recettes : 141 810,30 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 117 892,29 €
 - Recettes : 117 892,29 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu du budget primitif Assainissement 2021. Après vérification des sections de fonctionnement et d'investissement 2021 le budget primitif Assainissement 2021 a été soumis au vote à bulletins secrets.

Le budget primitif Assainissement 2021 est approuvé au chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement par 15 voix pour, soit à l'unanimité, pour les sommes suivantes :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 180 789,87 €
 - Recettes : 180 789,87 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 123 057,74 €
 - Recettes : 123 057,74 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en mai. La date sera fixée en fonction des prochaines informations concernant les élections départementales et régionales.

Un point a été fait concernant les questions diverses de la séance du 1^{er} avril dernier concernant le Chemin des Sables et les adresses mails.

La séance est levée à 21h45

Le Maire,
P. TORSET.